



Lunette de protection série 3M™ Maxim™ – revêtement RAS (Anti Rayures Robuste)

Description du produit

La série Maxim™ de lunettes de protection a été conçue pour un large éventail d'applications. Les produits concernés de la gamme sont maintenant dotés d'un revêtement de pointe très résistant développé par 3M permettant de protéger l'oculaire contre les rayures et ainsi prolonger la durée de vie des lunettes. Ce revêtement est disponible sur les variantes de produits Maxim™ et Maxim™ Ballistic.

La gamme Maxim™ Ballistic dispose d'un angle pantoscopique réglable (angle que fait l'oculaire avec les branches), fournissant un ajustement optimisé pour le porteur. Ce modèle est aussi doté d'embouts « soft-touch » (doux au toucher) pour un confort accru.

La gamme Maxim™ permet à la fois le réglage de l'angle pantoscopique et l'ajustement en longueur des branches (4 positions possibles).

Toutes les lunettes de la série Maxim™ sont dotées de plaquettes nasales souples et réglables et d'une protection frontale 'soft-touch'.

Gamme de produits

11865-00000M 3M™ Maxim™ Ballistic PC Incolore RAS
11864-00000M 3M™ Maxim™ Noir/Gris PC Incolore RAS

Cadre d'utilisation

Ces produits sont destinés à la protection contre les particules à grande vitesse à faible énergie (F) à des températures extrêmes -5°C et +55°C, (T) en accord avec EN166:2001. La gamme Maxim™ Ballistic a également été testée selon la norme balistique STANAG 2920.

Caractéristiques principales

Série Maxim

- Excellente couverture et un bon champ de vision
- Excellente protection contre les rayonnements UV
- Classe optique 1 pour un port prolongé confortable
- Multiple réglages disponibles pour une ajustabilité et un confort accrus
- Les produits Maxim™ Ballistic répondent aux exigences strictes du test balistique STANAG 2920

Revêtement RAS (Rugged Anti-Scratch - Anti Rayures Robuste)

- 5 fois plus résistant aux rayures que les traitements anti rayures standards 3M
- Garde les oculaires propres et sûrs plus longtemps
- Coûts de remplacement plus faibles grâce à une plus grande durée de vie des oculaires
- Offre une bonne résistance à la dégradation par contact avec des produits chimiques
- Conforme aux exigences de l'EN 166 pour le marquage K

Applications

Ces produits peuvent être utilisés dans un large éventail d'applications dont:

- Activités de combat
- Construction
- Génie industriel
- Assemblage
- Réparation et maintenance légère
- Entraînement physique
- Travail du bois

Normes et homologations

Cette lunette de protection répond aux exigences essentielles de sécurité de l'article 10 de la Directive de la Communauté Européenne 89/686/CEE et est ainsi marquée CE.

Ces produits ont été examinés à l'étape de conception par INSPEC International Ltd., 56 Leslie Hough Way, Salford, Greater Manchester, M6 6AJ, United Kingdom (Organisme Notifié 0194). Ces produits sont testés et approuvés CE selon la norme EN166:2001. De plus, les produits Maxim™ Ballistic répondent aux exigences du test balistique STANAG 2920.

Limites d'utilisation

- Ne jamais modifier ou altérer ce produit
- Ne pas utiliser ce produit contre des risques autres que ceux mentionnés dans ce document.
- Ces produits ne sont pas adaptés au meulage ou au soudage
- Non approprié à la protection contre les grosses particules de poussière
- Selon la norme EN166:2001 les lunettes de protection ne peuvent pas être testées et approuvées pour la protection contre les gouttelettes liquides. Quand la protection contre les liquides est spécifiée, un produit adapté devrait être utilisé, par exemple des lunettes masques de sécurité.
- Ces produits ne sont pas conçus pour être portés au dessus de lunettes de vues

Marquage

Les produits sont conformes aux exigences de l'EN166:2001 et normes associées et portent les marquages suivants:

Oculaire incolore	2C-1.2 3M 1 FT K
Monture (Maxim)	3M Maxim EN166 FT CE
Monture (Maxim Ballistic)	3M Maxim Ballistic EN166 FT CE

Explication du marquage

Marquage	Description
2C-1.2 (EN 170:2002)	Protection UV avec bonne reconnaissance des couleurs. Ce produit est conforme aux exigences de la norme, offrant une protection UV pour l'intervalle spécifié (210nm – 365nm).
1	Classe optique
F	Protection à l'impact contre les particules à grande vitesse à faible énergie (45m/s)
T	Testé pour la protection à l'impact à des températures extrêmes -5°C et +55°C
K	Résistance à la détérioration de surface par fines particules

Avertissement important

La responsabilité de 3M ne saurait en aucun cas être engagée pour tout préjudice direct, indirect, matériel, immatériel, consécutif ou non consécutif (incluant notamment mais non limitativement, manque à gagner, pertes de marché ou de clients) résultant des informations communiquées dans le présent document. L'utilisateur est seul responsable du choix du produit et doit s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé en procédant, au besoin, à des essais préliminaires.



Département Solutions pour la Protection Individuelle 3M France

Boulevard de l'Oise
95006 Cergy Pontoise Cedex
France
Tél: +33 (0) 1 30 31 65 96
Fax: +33 (0) 1 30 31 65 55
www.3M.com/fr/securite

16552
3M et Maxim sont des marques déposées du groupe
3M
Merci de recycler. © 3M 2013.
Tous droits réservés